



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 05 mars 2021

REÇU
Par Alff Christian , 17:14, 05/03/2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre des Sports** au sujet de la **situation des fédérations et clubs sportifs.**

Après bientôt un an de mesures sanitaires en raison de la pandémie de COVID-19, le monde du sport organisé fait le bilan. Selon nos informations, les mesures en place au cours des derniers 12 mois auraient profondément impacté les clubs et associations sportives.

D'une part la limitation des possibilités d'entraînement aurait conduit à un drainage au niveau des membres. Les clubs s'attendent à ce qu'un certain nombre de licences ne soit plus renouvelé en 2021.

D'autre part, certains clubs se sont vus obligés d'introduire des listes d'attente pour les personnes, surtout jeunes et enfants, désireux de s'affilier. Les limitations spatiales ou le manque en personnel rendent actuellement impossible pour beaucoup de clubs d'accueillir de nouveaux membres et de les encadrer selon les mesures en vigueur.

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

1. **Est-ce que le Ministère des Sports a compilé des informations en provenance des clubs et fédérations concernant leurs listes d'attente ?**
2. **Est-ce que le Ministère a déjà reçu des informations concernant l'évolution du nombre de licences ? Dans l'affirmative, quelle est l'évolution ?**
3. **Quelles sont les initiatives que Monsieur le Ministre envisage de lancer afin de raviver la vie sportive au sein des clubs sportifs, par exemple en soutenant les clubs et fédérations qui auraient perdu nombre de leurs bénévoles ou qui sont confrontés à une liste d'attente importante ?**
4. **Est-ce qu'une campagne de sensibilisation en faveur des sports sera lancée afin de contrecarrer la sédentarisation accrue des jeunes pendant la pandémie et afin de réactiver des sportifs qui n'auraient pas renouvelé leur licence ?**
5. **Le „COSL Spillfest“, un rendez-vous important qui permet aux fédérations et clubs de présenter leurs activités et motiver ainsi les jeunes à se lancer dans**

les sports a été annulé en 2020. L'édition 2021 aura-t-elle lieu soit avec un concept sanitaire adapté, soit à une date ultérieure ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



Chantal GARY
Députée



Stéphanie EMPAIN
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Le Ministre

Luxembourg, le 14 avril 2021

REÇU
Par Aiff Christian, 10:46, 14/04/2021

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
43, boulevard F.D Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire n° 3789 de Madame la Députée Stéphanie Empain et de Madame la Députée Chantal Gary - Situation des fédérations et clubs sportifs

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la réponse à la question parlementaire N°3789.

Je vous prie de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Sports

Dan Kersch

Réponse de Monsieur le Ministre des Sports à la question parlementaire n° 3789 de Mesdames les Députées Stéphanie Empain et Chantal Gary au sujet de la situation des fédérations et clubs sportifs.

Est-ce que le ministère des Sports a compilé des informations en provenance des clubs et fédérations concernant leurs listes d'attente?

Les suites des effets de la pandémie, qui sévit toujours parmi nous, ne peuvent pas encore être évaluées à l'heure actuelle. Il est dès lors trop tôt de tirer des bilans. Alors que dans certains sports, les responsables craignent un certain nombre d'abandons, dans d'autres sports, les fédérations et clubs doivent s'organiser pour accueillir de nouveaux licenciés désireux de pratiquer un sport organisé. Le ministère des Sports ne dispose pas d'informations concrètes au sujet d'éventuelles listes d'attente au sein des fédérations et clubs de sport.

Est-ce que le ministère a déjà reçu des informations concernant l'évolution du nombre de licences ? Dans l'affirmative, quelle est l'évolution ?

Pour pouvoir évaluer la situation des licences auprès des fédérations sportives agréées et de leurs clubs de sport affiliés, une enquête en ce sens a été lancée auprès des fédérations et le ministère des Sports est actuellement en attente des réponses de la part des fédérations.

Quelles sont les initiatives que Monsieur le Ministre envisage de lancer afin de raviver la vie sportive au sein des clubs sportifs, par exemple en soutenant les clubs et fédérations qui auraient perdu nombre de leurs bénévoles ou qui sont confrontés à une liste d'attente importante ?

Il y a lieu de souligner que les mesures prévues dans le plan de relance « Restart Sports », présenté au mois de juin 2020, ont permis de soutenir les clubs de sport avec quelque 3.300.000 € au titre d'aides forfaitaires et d'aides spécifiques dont notamment la prise en charge forfaitaire des frais d'acquisition de matériel sportif et autres équipements sportifs afférents.

Il n'est, à l'heure actuelle, pas exclu qu'un deuxième plan de relance, basé notamment sur les résultats d'une étude effectuée par la « Lunex University » sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur sportif au Luxembourg, sera lancé pour soutenir encore les clubs de sport qui continuent à souffrir de la situation actuelle due aux effets de la pandémie et ce malgré la possibilité de pouvoir poursuivre leurs entraînements, au moins, dans des formes alternatives.

L'évolution de la situation sanitaire et sécuritaire et le recours systématique à des tests antigéniques rapides dans les écoles fondamentales et les lycées, permettra, le cas échéant, une nouvelle ouverture supplémentaire dans le cadre du sport pour jeunes.

Est-ce qu'une campagne de sensibilisation en faveur des sports sera lancée afin de contrecarrer la sédentarisation accrue des jeunes pendant la pandémie et afin de réactiver des sportifs qui n'auraient pas renouvelé leur licence ?

Une campagne de sensibilisation est actuellement en cours de planification, notamment destinée au bénévolat dans le sport, mais également de façon plus élargie au sport en général.

Il est indéniable que le mouvement sportif luxembourgeois repose pour la plus grande partie sur des structures non-professionnelles et sur le bénévolat et qu'il est primordial de contrecarrer l'effritement du bénévolat de la manière la plus efficace possible.

Même si les clubs sportifs ont fait de nombreux efforts pour garder le lien avec leurs sportifs, notamment moyennant l'organisation de cours et d'entraînements via les réseaux et médias sociaux et que de nombreux jeunes ont continué et continuent à exercer leur sport favori, une telle campagne de sensibilisation en collaboration avec le mouvement sportif est primordiale.

Le « COSL Spillfest », un rendez-vous important qui permet aux fédérations et clubs de présenter leurs activités et motiver ainsi les jeunes à se lancer dans les sports a été annulé en 2020. L'édition 2021 aura-t-elle lieu soit avec un concept sanitaire adapté soit à une date ultérieure ?

Comme la tenue du « Spillfest » sous sa forme traditionnelle est inconcevable en ces temps de pandémie, le COSL, en tant qu'organisateur, en collaboration étroite avec le ministère des Sports et le concours des fédérations sportives agréées, est actuellement en train de planifier un concept digital du traditionnel « Spillfest » avec des activités sous forme d'ateliers sportifs virtuels s'étendant du 13 mai au 31 juillet 2021.

Cette organisation est un bel exemple de collaboration, s'inscrivant dans une campagne de sensibilisation, permettant aux fédérations de promouvoir leurs disciplines sportives, de mettre en avant l'activité physique en général, notamment celle des jeunes, et de permettre au grand public, jeunes et moins jeunes, de découvrir des activités sportives nouvelles en les motivant à les pratiquer régulièrement, le cas échéant, en club.